Pouvez-vous me dire la marche à suivre pour exploiter commercialement une invention (un outil): brevet, création d’un prototype, recherche d’un fabricant et exploitation commerciale dans la région bordelaise? Merci pour votre aide,Cordialement,

Réponse apportée le 04/25/2014 par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Pour la partie Brevet, vous trouverez des informations sur le site de l’INPI